



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tarifs reduits

Question écrite n° 8880

Texte de la question

M. Jack Lang appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés rencontrées par les parents dont les enfants poursuivent des études dans d'autres régions. En effet l'amélioration continue de la qualité et de la rapidité des transports amène de plus en plus de jeunes étudiants à faire des déplacements hebdomadaires sur de longues distances entre leur lieu d'étude et leur domicile familial. Ces déplacements, inévitables pour les plus jeunes qui ne peuvent se débrouiller seuls, sont coûteux pour les familles, même en tenant compte des réductions accordées par la Société nationale des chemins de fer français. Aussi souhaite-t-il savoir si des mesures sont envisagées pour faciliter la mobilité des étudiants que les contraintes de leur formation appellent loin de leur domicile et qui sont encore trop jeunes pour être indépendants totalement.

Données clés

Auteur : [M. Lang Jack](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8880

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 1993, page 4329